

**CONSEIL MUNICIPAL
LES TROIS-MOUTIERS**
Séance Publique du 25.03.2026 à 20 h 30

PROCÈS-VERBAL

Etaient présents : QUESNEL F. DELAFOND V. POUPIN M. DEPLECHIN M.M. BALLE A. MOQUEREAU D. MOUSSION L. MEUNIER N. FRESNEAU F. MARTEAU D. MARSAULT A. OSTYN S. SONNEVILLE-COUBE B. GOURDEAU E. BARDET S.

Absent excusé :

Mme Balle Agnès est nommée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 20.03.2026

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

Indemnités des adjoints

Rapporteur : M. le Maire

Le Conseil municipal, par 12 voix Pour, 3 voix Contre et 0 Abstention,

Vu l'article L.2123-4, L.2511-34 et L.2511-35 du CGCT, fixe les indemnités maximales pour l'exercice des fonctions d'adjoints à 21.38 % (% de l'indice brut 1027).

Délégations consenties au Maire

Rapporteur : M. le Maire

Le Conseil Municipal, par 15 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention, consent au Maire les délégations suivantes :

- ✓ Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- ✓ Passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- ✓ Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- ✓ Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- ✓ Décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement ;
- ✓ Exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme ;
- ✓ Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux ;
- ✓ Autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;
- ✓ Demander à tout organisme financeur, l'attribution de subvention ;

Composition des commissions communales

Rapporteur : M. le Maire

Il est rappelé que le Maire préside de droit les commissions communales

Le conseil municipal, par 12 voix Pour, 3 Abstentions et 0 voix Contre, fixe les commissions comme suit :

COMMISSIONS	MEMBRES
DELAFOND Virginie	
Enfance	BALLE A. MARTEAU D. MARSAULT A.
Manifestations / Associations	OSTYN S. MARTEAU D. MARSAULT A. MEUNIER N. BALLE A.
Structures sportives / Sport	MOUSSION L. POUPIN M. FRESNEAU F.
Bibliothèque	OSTYN S. MEUNIER N. BALLE A.
POUPIN Marc	
Bâtiments / Patrimoine	DEPLECHIN M.M. MEUNIER N. FRESNEAU F. MARSAULT A.
Atelier	MOUSSION L. FRESNEAU F. OSTYN S. MARSAULT A.
Environnement / Espaces verts	DEPLECHIN M.M. MEUNIER N. MOUSSION L. FRESNEAU F.
Voirie / Réseaux / Urbanisme	FRESNEAU F. MARTEAU D. MARSAULT A. MOUSSION L. MEUNIER N.
DEPLÉCHIN Marie-Monique	
Risques Majeurs : DICRIM /PCS	MOUSSION L. OSTYN S. FRESNEAU F.
Actions Sociales	DELAFOND V. MARSAULT A. BALLE A.
Personnel communal	FRESNEAU F. MEUNIER N.
MOQUEREAU Dominique	
Commission des Finances	POUPIN M. MARTEAU D. FRESNEAU F. DELAFOND V. DEPLECHIN M.M.
Appel d'offres	Titulaires : MOQUEREAU D. POUPIN M. FRESNEAU F. Suppléants : MARTEAU D MEUNIER N. DEPLECHIN M.M.
Communication / Internet	DELAFOND V. OSTYN S. MEUNIER N.
Cimetière	MEUNIER N. MOUSSION L.
Salles communales	Salle de l'étang : Delafond V. Fresneau F. Foyer Gigot : Meunier N. Moussion L. Salle cantonale : Balle A. Ostyn S.

Commission communale des impôts directs

Rapporteur : M. le Maire

Une liste de 24 personnes (élus et personnes extérieures) sera présentée aux services des impôts. Les services retiendront 6 membres titulaires et 6 membres suppléants. La commission ainsi constituée sera publiée ultérieurement.

Représentation auprès d'Energie Vienne et la banque AFL

Rapporteur : M. le Maire

Le Conseil Municipal, par 12 voix Pour, 3 Abstentions et 0 voix contre désigne les élus suivants pour représenter la commune :

Energie Vienne - Titulaire : POUPIN Marc

Suppléant : FRESNEAU Francis

Agence France Locale – Titulaire : QUESNEL Francis **Suppléant :** MOQUEREAU Dominique

Correspondant défense et incendie

Rapporteur : M. le Maire

Le Conseil Municipal, par 12 voix Pour, 3 Abstentions et 0 voix contre désigne les élus suivants :

Désignation du correspondant Défense : MOUSSION Laurent

Désignation du correspondant Incendie Secours : OSTYN Sarah

Séance levée à 21 H 05

Le Maire



Le Secrétaire

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Balle", is written over a horizontal line.

